

<p style="text-align: center;">REUNION PUBLIQUE Communes de Martailly lès Brancion et Ozenay</p>
--

Salle des fêtes de Martailly lès Brancion
Le mercredi 6 décembre 2023 - 18h30

**Information concernant les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables
(ZAER)**

Suite à la **Loi APER**, du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les **collectivités territoriales** ont l'**obligation administrative** de déclarer, avant le **31 décembre 2023**, les zones ayant un potentiel de production d'énergies renouvelables. Cette déclaration concerne des biens communaux mais peut intégrer des biens privés (Exemple: bâtiments agricoles pouvant être équipés de panneaux solaires, etc.).

Ordre du jour

- **Présentation de la démarche en application de la loi APER**
- **Présentation des zones potentielles de chaque commune**
- **Présentation des projets communaux : intervention du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL) et de la Société SILVERSUN.**
- **Échanges**